

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**SIXIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
21 MARS 2023 À 19:00 HEURES
À LA SALLE DU PERSONNEL**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 21 février 2023
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Approbation d'une modification au calendrier scolaire 2022-2023 (art.84)
 - 6.2. Approbation d'une demande de dérogation au calendrier scolaire 2022-2023 pour l'activité du préaccueil au préscolaire le 1^{er} juin 2023 (art. 16 RP)
 - 6.3. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2023-2024 (ajout : entrée progressive au préscolaire) (art.84)
 - 6.4. Approbation des mesures de sécurité pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 76)
 - 6.5. Approbation des règles de conduite de l'école, du Service de garde et du transport scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 76)
 - 6.6. Approbation de la politique d'encadrement des élèves pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 76)
 - 6.7. Approbation des règles de classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre (art. 96.15)
 - 6.8. Approbation des activités lors des journées pédagogiques du SDG pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 87)
 - 6.9. Adoption des couts des activités offertes lors des journées pédagogiques du SDG pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 95)
 - 6.10. Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53,102)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
 - 7.7. Représentant du personnel professionnel
8. Divers
9. Levée de la séance